revue de presse

Durant le mois écoulé, la presse neuchâteloise a parlé des entreprises du canton

>21.12.2018 Le clin d'œil provocateur d'une marque horlogère au Brexit: la société Graham dévoile aujourd'hui un modèle limité à 100 pièces, « Brexit ? ». L'Union Jack, le drapeau du Royaume-Uni, s'affiche fièrement sur le cadran. Le mot Brexit et son point d'interrogation figurent sur le compteur à 6 heures de cette pièce de la collection Chronofighter. Au dos de la boîte, un résumé de la question qui taraude le Royaume-Uni: « Should I Stay or Should I Go ? » - « devrais-je rester ou devrais-je partir » - , un des hymnes de l'emblématique groupe punk des années 1970-1980 The Clash.

Les locaux de Faude & Huguenin étaient quasiment vides cet été. Mais toutes les machines sont revenues et tournent même à plein régime. Faude & Huguenin emploie une quinzaine de personnes,

>22.12.2018 Entre le HCC et Tissot, les liens ont été tissés il y a plusieurs années. La marque locloise, propriété de Swatch Group, est le partenaire principal du club de hockey sur glace chaux-de-fonnier. Celui-ci fête son 100e anniversaire en 2019. C'est l'occasion de proposer aux supporters d'acquérir une montre, une édition spéciale aux couleurs du club. Dans les faits, deux modèles existent. Le premier, commercialisé, est une déclinaison du Chrono XL de la marque locloise. Cadran, bracelet et aiguilles sont aux couleurs du club. Equipé d'un mouvement quartz, ce chronographe affiche le logo du club sur le fond de la boîte en acier. Il est vendu 345 francs, et les fans peuvent demander à le voir au fan's shop du club. Les détaillants Tissot du canton (Le Diamant à La Chaux-de-Fonds et Montres & Bijoux Robert à Neuchâtel) ont été associés à la démarche. Le design du deuxième modèle, le PR516, reprend les mêmes codes. Le fond saphir de la boîte, sur lequel est aussi présent le logo du club, laisse apparaître le calibre automatique Valjoux du fabricant de mouvements ETA. Ce chronographe est produit en édition limitée de cent pièces. Vendu 1'950 francs, il n'est pas commercialisé et est proposé aux collectionneurs et aux principaux partenaires et sponsors du HCC.

>22.12.2018 Coop a vendu sa centrale de distribution de la rue du Commerce, à La Chaux-de-Fonds. L'acheteur n'est autre que le plus grand promoteur immobilier de la Métropole horlogère, Raffaello Radicchi, via la société Perspectives immobilières, dont il préside le conseil d'administration. La zone est d'affectation mixte et permettra d'y construire de l'habitat, des bureaux, des locaux commerciaux ou d'industrie légère.

>27.12.2018 Solaxess remporte l'édition 2018 du prix Inventer demain, organisé par la RTS, « Bilan », CornèrCard, France 3 et la Chambre de commerce et d'industrie Rhones-Alpes-Auvergne. La start-up neuchâteloise, créée il y a trois ans, a été distinguée le 21 décembre dernier parmi une vingtaine de concurrents pour ses panneaux solaires esthétiques. Solaxess, qui emploie cinq personnes, a participé à la pose de plusieurs panneaux solaires colorés dans le Canton de Neuchâtel. Notamment les façades d'un immeuble privé à Boudry.

>31.12.2018 Swisscom est en train d'installer la fibre optique dans toutes les communes. Histoire d'améliorer ses performances face à UPC.

>04.01.2019 Bristol-Myers Squibb (BMS) a annoncé le rachat de Celgene. La transaction se monte à 74 milliards de dollars (72,5 milliards de francs). Basé à New York, le groupe acquéreur emploie 23'000 personnes dans le monde. Actif dans la recherche et la commercialisation de traitements contre les cancers du sang et d'autres maladies rares, Celgene s'est renforcé dans le secteur de l'oncologie l'an dernier en rachetant Juno Therapeutics et Impact Biomedecines. Selon le quotidien américain « Financial Times » (FT), le montant de la transaction approche les 90 milliards de dollars (89 milliards de francs), si on y inclut la dette de Celgene évaluée à 18 milliards de dollars.

>08.01.2019 La nouvelle manufacture horlogère dont le projet a été dévoilé au Locle en novembre dernier donne lieu à un assemblage inédit: Tudor, entreprise sœur de Rolex, y cohabitera avec Kenissi, une manufacture genevoise qui doit déménager dans les Montagnes en 2021. Et c'est Chanel qui a annoncé une prise de participation dans cette dernière. La participation, le montant de l'investissement consenti et le nombre d'emplois concernés n'ont pas été chiffrés.

>09.01.2019 Après deux ans et demi de blocage, la voie est libre pour Burger King. Ce fast-food remplacera le Byblos, qui fermera fin janvier à Neuchâtel. Le restaurant comprendra deux niveaux avec, au sous-sol, une place de jeux pour attirer les familles. La terrasse sera relativement similaire à celle qui existe aujourd'hui. Le Burger King de Neuchâtel sera ouvert tous les jours. Il emploiera 25 à 30 personnes, à engager en priorité sur le marché local. Les produits ne seront, eux, pas régionaux, car l'enseigne a ses fournisseurs pour le marché suisse.

Après avoir bataillé, l'an dernier, contre Nestlé, Coop reprend son combat en vue d'obtenir de meilleurs prix de la part de certains fournisseurs. Le numéro deux helvétique du commerce de détail et ses partenaires de l'alliance de détaillants Agecore visent le groupe américain Mars. Ils ont cessé de lui commander ses produits depuis plusieurs semaines.

>11.01.2019 Le 1er février dernier, Jean-Marc Rohrer a remis le Rodolphe. L'ex-propriétaire du club neuchâtelois a choisi de passer le flambeau à Marcus Gram, également patron du Republiq, autre établissement nocturne de Neuchâtel. Il compte, dans un premier temps, se consacrer à la Marina, son établissement du port de Neuchâtel. Pas question, cependant, d'ouvrir à l'année. Ses employés, s'ils ne sont pas réengagés au Rodolphe, continueront avec lui.

11.01.2019 Le titre du Swatch Group a perdu 41% en un semestre. Alors qu'il frisait les 500 francs en juin 2018, le titre se négocie aujourd'hui à moins de 300 francs. Une baisse impressionnante, qui reste dans une certaine mesure cohérente avec l'évolution du secteur du luxe. Comme l'essentiel des acteurs horlogers, le Swatch Group (Omega, Longines, Tissot...) est très exposé à la santé économique de l'Asie. L'horlogerie suisse y réalise près de 8 milliards de francs d'exportations sur un total dépassant les 20 milliards de francs en 2018. D'autres ont donc aussi connu de fortes baisses. Ainsi, le groupe Richemont (Cartier, IWC, Panerai...) a vu son action baisser de 34% depuis mai 2018. Le groupe LVMH (TAG Heuer, Hublot, Zenith...) a lui abandonné 20% sur la même période.

21.01.2019 L'exercice aurait pu être périlleux. Il peut aujourd'hui être considéré comme un exemple de succession. Cent quinze ans après avoir créé La Semeuse à La Chaux-de-Fonds, la famille Bloch a, en 2015, cédé l'entreprise à la famille Bihler, fondatrice de la société Choco-Diffusion, au Locle. Privilégiant l'attachement régional à des offres étrangères, Marc Bloch, 65 ans, passait ainsi la main à Nicolas Bihler, 39 ans à l'époque. Un changement de propriétaire, mais aussi de génération qui, loin de déstabiliser la manufacture de café, l'a au contraire dynamisée. Tout en maintenant ses produits phares, le torréfacteur a plus que jamais misé sur son image d'artisan pour développer des spécialités de terroirs, aux subtils profils aromatiques et à la traçabilité reconnue. Dans le viseur: les très à la mode « coffee-shops » et les marchés d'exportation. En 2017, La Semeuse enregistrait déjà une hausse du chiffre d'affaires de 15%.